

Conseil d'entreprises France - Sri Lanka

PRÉSIDENTE DU CONSEIL

En cours de désignation

PARTENAIRES A SRI LANKA

CCC

Chambre de Commerce de Ceylon

CONTACTS

Mme Anaïs VASSALLO

Chargée de projet Asie du Sud et de l'Est

@ : avassallo@medef.fr

Tél : +33 1 53 59 16 20

M. Bogdan GADENNE-FEERTCHAK

Directeur des Opérations

@ : bgadenne@medef.fr

Tél : +33 1 53 59 16 44

ACTIONS DU CONSEIL POUR LES ENTREPRISES

Le conseil d'entreprises France-Sri Lanka de MEDEF International a débuté ses activités en 2006 et les relations avec le pays se sont particulièrement intensifiées ces trois dernières années.

Marché de plus de 20 M. d'habitants, Sri Lanka connaît, depuis la fin du conflit civil en 2009, une croissance dynamique grâce notamment à une diversification croissante de son économie, aux performances de certains grands secteurs d'activité (tourisme, agriculture, textile) et une population bien formée (indice de développement humain le plus élevé d'Asie du Sud).

L'intérêt croissant des entreprises étrangères pour Sri Lanka fait écho aux ambitions affichées dans le programme économique gouvernemental « Vision 2025 » visant à faire du pays une puissance exportatrice hautement compétitive. Grâce à des projets comme le Colombo Port City et à une politique volontariste, Sri Lanka se dote d'atouts pour devenir un hub majeur de l'océan Indien et attirer davantage encore les investissements étrangers en provenance des pays de la région, du Moyen-Orient et d'Europe. Tirées par le secteur aérien, les engins spatiaux et les préparations pharmaceutiques, les exportations françaises ont doublé depuis 2016 et se diversifient dans les secteurs du tourisme, l'assainissement, les logements ou encore l'éducation. Le pays est également de plus en plus reconnu comme un marché d'expérimentation pour les entreprises attirées par l'Asie du Sud mais ne souhaitant pas investir immédiatement sur le marché indien.

Ouvertes aux grands groupes comme aux ETI & PME Internationalisées, les réunions et mission d'entreprises du conseil organisées à échéance :

1. permettent une mise en relation des entreprises françaises de manière directe, régulière et suivie avec :

- le chef du Gouvernement et les principaux ministres sri lankais, et décideurs publics locaux,
- les responsables administratifs et décideurs économiques publics à compétence transversale et sectorielle,
- les communautés d'affaires et le secteur privé sri lankais,
- et les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux actifs dans le pays ;

2. offrent aux entreprises des clés de compréhension et de décisions pour leurs activités, principalement sur :

- les opportunités d'affaires découlant, dans chaque secteur, de l'évolution du marché et des priorités de l'exécutif,
- l'environnement des affaires, les conditions d'exercice et d'investissement, l'accès aux marchés publics,
- la structuration de filières et de secteurs d'activités,
- et plus généralement des éléments de compréhension des risques et opportunités liées aux évolutions internes et de l'environnement régional du pays ;

3. amplifient le partage d'expérience entre entreprises françaises de toutes tailles, actives à Sri Lanka ou dans la région, et favorisent la rencontre de nouveaux partenaires sur ce marché.

Les comptes-rendus des réunions et des délégations du conseil sont disponibles sur demande pour les membres de MEDEF International.